

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

31/07/2026 à 18h30

PRESENTS :

BOULANGER Jean-Christophe
POUQUET Alain
MERILLOU Stéphane
BARJOU Eva
CUBERTAFON Jean-Pierre
PEYRAMAURE Yvette
MAILLER Nathalie

PERETTI Martine
FEURPRIER Céline
LUMMAUX Léa
COUSTY Thibault
COMBROUX Philippe
FOREST Guy
POLTORAK Jacqueline

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES : DELAGE Jacques

Désignation du secrétaire de séance : Eva BARJOU

ORDRE DU JOUR

Suite à la démission de Françoise GAY conseillère municipale, Mme Léa LUMMAUX 16^{ème} sur la liste élue, a été intégrée dans le tableau du conseil municipal.

1. Approbation du PV du 05/06/2026

Mise aux voix : approuvé à l'unanimité.

2. Remplacement d'un conseiller municipal suite à sa démission

• Commission d'appel d'offres

Pour mémoire, membres élus :

Titulaires : 1 : POUQUET Alain
2 : MERILLOU Stéphane
3 : MAILLER Nathalie

Suppléants : 1 : GAY Françoise
2 : DELAGE Jacques
3 : PEYRAMAURE Yvette

Françoise GAY suppléante est remplacée par : Martine PERETTI

• SIAVSA (transports scolaires)

Pour mémoire membres élus :

Titulaires : 1 : PERETTI Martine
2 : MERILLOU Stéphane

Suppléants : 1 : GAY Françoise
2 : COUSTY Thibault

Françoise GAY suppléante est remplacée par : Yvette PEYRAMAURE

• SDE 24

Pour mémoire membres élus :

Titulaires : 1 : CUBERTAFON Jean-Pierre
2 : GAY Françoise

Suppléants : 1 : POUQUET Alain
2 : PEYRAMAURE Yvette

Françoise GAY titulaire est remplacée par : Jacqueline POLTORAK.

3. Fonds de concours à CCILAP pour la réfection de la rue du Bruladis

Considérant qu'il est nécessaire d'élargir, de sécuriser et de reprendre le revêtement existant, Rue du Bruladis.

Les communes sont appelées au financement des travaux d'investissement réalisés par la Communauté de communes les concernant selon les modalités prévues dans le pacte de gouvernance : partage à parts égales une fois déduites les subventions obtenues.

Plan de financement définitif de l'opération :

DEPENSES		RECETTES	
Désignation	Montant	Désignation	Montant
Travaux	35 855.00 €	Fonds de concours Commune de Lanouaille	17 927.50 €
		Autofinancement CCILAP	17 927.50 €
TOTAL HT	35 855.00 €	TOTAL HT	35 855.00 €

Mise aux voix : approuvé à l'unanimité.

4. Convention avec Périgord numérique pour autoriser le passage de la fibre dans les infrastructures télécom appartenant à la Commune Rue de la Durantie

La convention entre Périgord Numérique et la Commune concerne la mise à disposition du réseau télécom appartenant à la commune pour le passage du réseau fibre Rue de la Durantie.

Mise aux voix : approuvé à l'unanimité.

5. Lancement de la procédure de cession d'un chemin rural au lieu-dit Le Bruladis

Vu la demande de Damien GIBIAT pour acquérir une partie d'un chemin rural au Bruladis, Considérant que le chemin rural situé au Bruladis n'est plus utilisé par le public depuis plusieurs années,

il est donc dans l'intérêt de la commune de mettre en œuvre la procédure qui autorise la vente d'un chemin rural lorsqu'il cesse d'être affecté à l'usage du public.

Il est proposé :

- De constater la désaffectation du chemin rural,
- De lancer la procédure de cession du chemin rural
- D'autoriser Monsieur le maire à organiser une enquête publique sur ce projet.

Mise aux voix : approuvé à l'unanimité.

6. Demande de subvention au Conseil départemental dans le cadre du fonds d'équipement des communes de moins de 1500 habitants

Le Fonds d'Équipement des Communes de moins de 1.500 habitants, créé par le Conseil général en 1988, a pour but d'assurer le financement :

- d'opérations très urgentes à réaliser en cours d'exercice et qui ne peuvent être inscrites à une programmation ou retenues dans le cadre des Contrats de Territoires,
- d'opérations de petits montants au profit des communes faiblement peuplées ou peu aisées financièrement.

A ce titre, il est proposé de solliciter le fonds pour les opérations suivantes et d'adopter les plans de financements correspondants :

- MATERIEL : acquisition de la tondeuse CUB CADET

Dépenses	Recettes	
10 990.84	FEC 25 %	2 747
	Autofinancement 75 %	8 243.84
	Total	10 990.84

- TRAVAUX : travaux urgents d'étanchéité et de remise en état de l'école (partie maternelle) suite aux infiltrations d'eau

Dépenses	Recettes	
62 170	DETR 40 %	24 868
	FEC 25 %	15 542.50
	Autofinancement 35 % :	21 759.50
	Total	62 170

Mise aux voix : approuvé à l'unanimité.

7. Réalisation d'une Maison d'assistantes maternelles et de 2 logements conventionnés dans un bâtiment existant : réévaluation du projet et actualisation du plan de financement

Vu le projet d'aménagement d'une Maison d'assistantes maternelles et de 2 logements conventionnés dans l'ancien groupe médical 13 rue du Périgord,

Vu l'analyse financière du projet et les projections budgétaires,

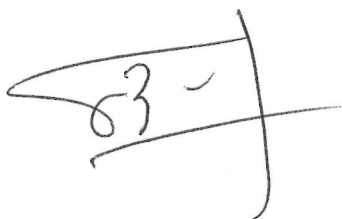
Il est proposé de décider :

- Que le projet n'est pas financièrement envisageable dans son intégralité ;
- D'abandonner la création de 2 logements conventionnés ;
- De réaliser uniquement la MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES ;
- De redéfinir le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
MOE, études	40 000		
Acquisition foncière	130 000	CAF NATIONALE	93 600
Travaux MAM	260 760	CAF 24	102 774
COMMUNS bâtiment	43 969	DETR	108 682.25
		Total subventions	305 056
Travaux logements	185 297	AUTOFINANCEMENT	169 672.75
TOTAL DEPENSES	474 729	TOTAL	474 729

Mise aux voix : approuvé à l'unanimité.

Le Maire,
JC BOULANGER



La Secrétaire,
Eva BARJOU

